

COMPRENDRE ET VERIFIER LES CONTRATS D'ASSURANCE DANS LE BATIMENT

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	Un contrat qui dort dans le tiroir de bureaux fini par être inadapté. Mieux vaut le vérifier et le faire actualiser périodiquement. Votre entreprise évolue sans cesse, et de ce fait vos risques se modifient. Or, un oubli, une erreur peut vous coûter cher et vous expose à supporter seul tout ou partie des conséquences d'un sinistre.
PUBLIC	Tous corps d'état
PRE-REQUIS	Aucun
EVALUATION	Questions / Réponses
METHODES	Diaporama, échanges d'expériences, support remis à chaque participant (Taux d'abandon : 0% sur 0 stagiaires formés)
MOYENS SPECIFIQUES	Vidéoprojecteur. Accueil Personne en situation d'handicap (PSH) et/ou Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH). Contactez l'ANOFAB pour valider l'accessibilité de la formation.
FORMATEUR(S)	Madame Christelle BECHET Formatrice Juridique

PROGRAMME

Durée : 4 heure(s) sur 1 jour(s)

1 - LES PRINCIPAUX RISQUES AUXQUELS SONT EXPOSES LES ENTREPRISES ET CHEFS D'ENTREPRISE DU BATIMENT

- La responsabilité en cours de travaux et après réception (garantie décennale, garantie de bon fonctionnement et garantie de parfait achèvement...),
- La responsabilité hors travaux,
- Les risques aux véhicules, engins, machines, locaux et perte exploitation...
- La responsabilité personnelle du dirigeant, les risques sociaux (la garantie arrêt de travail, les risques de rupture de contrat de travail : licenciement, retraite...).

2 - LES ASSURANCES OBLIGATOIRES ET CELLES QUI SONT FACULTATIVES POUR L'ENTREPRISE, LE CHEF D'ENTREPRISE ET SON OU SA CONJOINT(E)

- Les assurances obligatoires,
- Les assurances facultatives,

3 - COMPRENDRE LES PRINCIPALES NOTIONS ET LE VOCABULAIRE DE L'ASSURANCE POUR MIEUX NEGOCIER VOS CONTRATS



- Assurance TRC ; Assurance DO/BCT
- Dommage corporel / Matériel et immatériel
- Franchises
- Garanties / Protections juridiques
- Maître d'ouvrage / Maître d'œuvre
- Plafond de garantie / Prime d'assurance
- Relevé d'information
- Résiliation / Tacite reconduction
- Responsabilité civile / Risques / Tous risques

4 - LES POINTS ESSENTIELS A VERIFIER DANS VOS CONTRATS D'ASSURANCE

- Vérification du contrat d'assurance de responsabilité de l'entreprise,
- Points essentiels à vérifier de votre contrat d'assurance décennale (focus en cas de sous-traitance)
- Les contrats d'assurance de vos locaux, véhicules, engins de chantier loués, matériel de chantier, ...
- Les contrats d'assurance de personnes

(Date de mise à jour : 10/06/2024)